



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pédiatres

Question écrite n° 93036

Texte de la question

M. Michel Grall appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes des médecins pédiatres libéraux concernant l'avenir de leur profession. Ces professionnels déploreraient : la diminution régulière des cabinets libéraux au profit de la pédiatrie hospitalière, un prix de consultation nettement en deçà de l'évolution du coût de la vie, des revenus inférieurs de 30 % au revenu moyen des spécialistes du secteur 1, l'augmentation des contraintes administratives notamment. Ces réalités dissuaderaient les jeunes de s'installer comme libéraux. Aussi, les pédiatres libéraux demandent une revalorisation de leur profession qui passerait par : la possibilité de procéder à des dépassements tarifaires, la réouverture du secteur 2 à honoraires libres pour ceux qui le souhaitent, une simplification des relations entre les médecins et l'administration, et enfin la possibilité d'être maîtres de stage pour des pédiatres en formation. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement envisage de prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Michel Grall](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93036

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 novembre 2010, page 12179

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)